Et si le plus bel héritage était ce que l’on transmet sans argent ? À Lyon, Testament Solidaire ouvre le débat sur la scène d’un théâtre flottant

Communiqué de presse
Le 20/11/2026

82 % des Français privilégient une transmission non financière. Valeurs, souvenirs, histoire familiale, engagements… Et si ce que nous laissions derrière nous comptait davantage que ce que nous possédons ?

Le 3 décembre 2026, à Lyon, le collectif Testament Solidaire propose d’aborder cette question sous un angle inattendu avec « **Merci pour demain** », une soirée gratuite organisée au théâtre flottant L’Île Ô.

Au programme : des échanges avec des notaires et des associations, des regards croisés, du théâtre, de la musique et des témoignages pour ouvrir le dialogue sur un sujet encore souvent abordé sous son seul angle patrimonial.

MERCI POUR DEMAIN

3 DEC. 2026 - LYON

17h à 20h30

Théâtre l'Île Ô

Une rencontre autour de la transmission



Échanges avec des Notaires
et des associations

Table ronde Théâtre & Concert
autour du thème de la transmission

Verre de l'amitié
et rencontres conviviales

TESTAMENT SOLIDAIRE.FR

INSCRIPTION GRATUITE

www.testament-solidaire.fr/merci-pour-demain/

9 000 milliards d’euros à transmettre d’ici 2040… mais les Français veulent surtout laisser une trace de leur histoire

Alors que près de 9 000 milliards d’euros de patrimoine pourraient changer de mains en France d’ici 2040, une autre vision de l’héritage se dessine.

Selon l’étude *Générations Transmissions*, réalisée par CSA pour CCF en 2026, les Français accordent une place importante à ce qui ne se chiffre pas :

- **46 %** souhaitent transmettre leurs valeurs ;
- **39 %** leurs souvenirs et leur histoire familiale ;
- **30 %** citent la sécurité financière ;
- **26 %** évoquent les biens immobiliers.

Ces chiffres invitent à élargir notre regard sur la transmission. Car derrière les questions de patrimoine se dessinent des interrogations plus intimes : qu’avons-nous reçu de ceux qui nous ont précédés ? Que souhaitons-nous laisser à notre tour ? Et comment faire vivre, au-delà de nous-mêmes, les convictions qui nous animent ?

C’est précisément cette dimension humaine que Testament Solidaire souhaite remettre au cœur de la conversation.

Faire vivre ses convictions après soi : le legs solidaire comme prolongement d’un engagement

Transmettre ne signifie pas uniquement léguer un patrimoine à ses proches. C’est aussi une occasion de réfléchir aux causes auxquelles nous sommes attachés et à la place que nous souhaitons leur donner dans notre héritage.

Cette conviction anime **Testament Solidaire, un collectif réunissant plus de 50 associations, fondations et fonds de dotation**, engagé pour faire connaître le legs solidaire et accompagner la réflexion autour de cette forme de transmission.

Une démarche déjà développée à l’étranger, notamment au Royaume-Uni avec *Remember A Charity* et en Belgique avec *testament.be*.

L’ambition du collectif : faire du legs solidaire une possibilité connue et accessible à tous, tout en encourageant chacun à ouvrir le dialogue sur ses volontés et ses engagements.

Ambre Danquigny, présidente de l’association Testament Solidaire, explique :

> « Lorsqu’on parle de transmission, on pense naturellement aux biens et à l’argent. Pourtant, transmettre raconte aussi qui nous sommes : nos valeurs, nos convictions, nos engagements. Le legs solidaire est une manière de leur donner une continuité. Avec Testament Solidaire, nous voulons inviter chacun à réfléchir à ce qu’il aimerait voir continuer après lui, et à en parler avec ses proches. »

Le 3 décembre, Testament Solidaire fait monter la transmission sur scène, au cœur de Lyon

Comment parler d’héritage et de testament sans enfermer la discussion dans un cadre juridique ou financier ?

Pour sa soirée **« Merci pour demain »**, Testament Solidaire a choisi de faire dialoguer les disciplines, les expériences et les sensibilités.

Le rendez-vous se tiendra à **L’Île Ô, un théâtre flottant amarré sur le Rhône**, dans un cadre culturel qui invite à aborder autrement les questions de transmission.

Plusieurs temps forts rythmeront cette rencontre :

- **Des échanges gratuits et confidentiels avec des notaires**, pour permettre aux participants de poser leurs questions autour de la transmission ;
- **Des regards croisés avec une table ronde,** réunissant Dominique Jacques-Jouvenot, professeure émérite en sociologie, Sandrine Damalix, de Handicap International, et Julie Babin de la Fondation Espaces Naturels de France ;
- **Une scène de théâtre interprétée par des comédiens professionnels**, pour aborder le sujet par la création artistique ;
- **Une parenthèse musicale avec des musiciennes du Conservatoire de Lyon**, pour donner une autre résonance à cette réflexion ;
- **Le témoignage d’une personne ayant inscrit un legs dans son testament**, afin d’éclairer les motivations, les doutes et les échanges familiaux qui peuvent accompagner une telle décision.

La soirée se prolongera autour d’un verre de l’amitié, avec la possibilité de rencontrer les membres du collectif Testament Solidaire.

Parler de ce que l’on laissera demain, c’est aussi ouvrir le dialogue aujourd’hui

Au-delà des informations pratiques et des questions juridiques, « Merci pour demain » entend créer un espace de réflexion et de partage autour d’une interrogation universelle : **qu’aimerions-nous voir continuer après nous ?**

À travers cette rencontre, Testament Solidaire souhaite encourager une parole plus libre sur la transmission, en donnant toute leur place aux histoires personnelles, aux convictions et aux engagements.

Une invitation à envisager l’héritage non seulement comme ce que l’on laisse, mais aussi comme ce que l’on choisit de faire vivre.

Informations pratiques

Merci pour demain – Une soirée pour transmettre autrement

- Date : jeudi 3 décembre 2026, de 17h à 20h30 ;
- Lieu : Théâtre L’Île Ô, Berge Bertha von Suttner, Lyon 7e ;
- Entrée : gratuite, sur inscription ;
- Inscription : https://www.testament-solidaire.fr/merci-pour-demain/.

À propos de Testament Solidaire

Testament Solidaire est un collectif réunissant plus de 50 associations, fondations et fonds de dotation autour d’une conviction commune : chacun peut, à travers un legs solidaire, contribuer à faire vivre les causes qui lui tiennent à cœur.

Le collectif œuvre à informer, sensibiliser et accompagner la réflexion autour de la transmission, pour faire du legs solidaire une possibilité connue et accessible à tous.

Sources

CCF Banque – CSA, 9000 Md€ de patrimoine en mouvement, les français et la grande transmission, mars 2026 – en ligne

Fondation Jean-Jaurès, Face à la « grande transmission », l’impôt sur les grandes successions, novembre 2024 – en ligne

Informations presse

Réseaux sociaux :

LinkedIn

Instagram

Facebook

YouTube

Contact presse

Maud Fryda

maud@agence-cause.com

0668148191

CAUSE pour Testament Solidaire : Mélodie Cazenave

melodie.c@agence-cause.com - 07 63 17 09 11

TESTAMENT SOLIDAIRE : Ambre Danquigny

a.danquigny@testament-solidaire.fr - 06 80 87 52 25